

PIECE N° 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AFAMBA

COMMUNE DE MFOU

CABINET DU MAIRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTER REGION

MEFOU AND AFAMBA DIVISION

MFOU COUNCIL

MAYOR'S OFFICE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°12/AONO/C.MFOU/CAB/SIGAMP/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU
15 DECEMBRE 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE
ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CANALISATION
DES CRUES DES COURS D'EAU MEFOU ET ANGUE AVEC AMENAGEMENT URBAIN
DES ZONES INONDABLES DU ROND POINT NSIMALEN ET DE LA TRAVERSEE
BORNE 11 ET BORNE 12, LA REALISATION D'UNE NIES ET DES ETUDES
COMPLEMENTAIRES.**

FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2025 et suivants.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de MFOU, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de canalisation des crues des cours d'eau Mefou et Angue avec aménagements urbain des zones inondables du rond-point Nsimalen et de la traversée borne 11 et borne 12, la réalisation d'une NIES et des Eudes complémentaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Lot 1 :

- Mission 1 : Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS)
- Mission 2 – Avant-Projet Détaillé (APD)
- Mission 3 – Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Mission 4 – Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES).

Lot 2 :

☞ Les rapports de suivi d'exécution.

3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **75 jours pour le Lot 1 et 03 mois pour le Lot 2** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

4. Alotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en deux (02) lot.

LOT 1 : Réalisation de la NIES et des Etudes complémentaires.

LOT 2 : Suivi des travaux.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **11 000 000 francs CFA lot 1 et 9 000 000 francs CFA pour le lot 2.**

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de canalisation des crues des cours d'eau Mefou et Angue avec aménagement urbain des zones inondables du rond-point Nsimalen et de la traversée borne 11 et borne 12, la réalisation d'une NIES et des Etudes Complémentaires.

7. financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM Exercice 2025 et suivants.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Commune de MFOU** Yaoundé.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette municipale de la Commune de MFOU.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

11. Remise des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposés le 12 mars à 11 heures contre récépissé

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°12/AONO/C.MFOU/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 15 DECEMBRE 2025 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LE SUIVI
DES TRAVAUX DE CANALISATION DES CRUES DES COURS D'EAU MEFOU ET ANGUE AVEC
AMENAGEMENT URBAIN DES ZONES INONDABLES DU ROND POINT NSIMALEN ET DE LA
TRAVERSEE BORNE 11 ET BORNE 12, LA REALISATION D'UNE NIES ET DES ETUDES
COMPLEMENTAIRES.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. Cautionnement provisoire.

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant CAUTION LOT 1 (220 000 ET LOT 2 180 000) francs CFA; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12 mars à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mfou.

POUR LE LOT 1 ET 2

- De l'absence du cautionnement de soumission timbré à l'ouverture des plis;
- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis,

(excepté le cautionnement de soumission);

- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
 - Du non-respect de **63** critères essentiels sur **90** pour le **LOT 1** et **56** critères essentiels sur **80** pour le **LOT 2**;
 - De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
 - Du non-respect du format de fichier des offres ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
 - De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
 - De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
 - De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage)
 - De l'absence de l'attestation de catégorisation ou son récépissé de dépôt le cas échéant ;
 - De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
 - De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✦ De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Pour le **LOT 2 uniquement**.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en **capacité technique supérieure ou égale à 70% (soit 52.5points sur 75 PTS) des critères essentiels**

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

LOT 1

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
	TOTAL	90 points

LOT 2

	DESIGNATION	NOTATION
	Présentation générale de l'offre	03 points
A	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR,	15 points
B	Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	20 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
	TOTAL	80 points

Ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Pour le **LOT 2** uniquement.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en **capacité technique supérieure ou égale à 70% (soit 56 points sur 80 PTS) des critères essentiels**

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- BP : 10 MFOU , Tel : 691 10 55 66 /620 24 98 45

MFOU, le 12 FEV 2026

**Le Maire de la Commune de MFOU
(Autorité Contractante)**



Francis Ngoumou
PLET - TQG / HE

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/CENTRE ;
- FEICOM
- DDMINTP/MAF
- Chrono/Archives